

médiaFOR

SOUTIEN DE L'ÉTAT
AU DÉVELOPPEMENT
DE L'EMPLOI
ET DES COMPÉTENCES




MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

**Soutien de l'Etat à la formation professionnelle :
5,5 millions € pour un accord-cadre national (EDEC)
sur 3 ans**

Proposé lors des États généraux de la presse, il traduit le soutien de l'État aux salariés et professionnels de la presse écrite. Pour faire face aux importantes mutations induites par le numérique, 5,5 millions d'euros sont apportés par l'Etat sur 3 ans (2009-2011). C'est le résultat de l'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) signé le 30 juin 2009 par les partenaires sociaux de la presse écrite et Laurent Wauquiez, le secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi.

Ce levier financier, abondera la part importante consacrée par les entreprises au travers de leurs cotisations obligatoires "professionnalisation". Ces fonds sont mutualisés et gérés par Médiafor.

La commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation-Presses (CPNEP-Presses) pilote le dispositif et fixe annuellement les priorités.



Vos projets 2009
s'inscrivent-ils
dans les priorités
définis par la
CPNEF-Presses



• Quelles formations pour quels métiers?

Les formations 2009 liées au multimédia (exemples ci-dessous), favorisant **l'accès au plus grand nombre de salariés**, seront prises en charge pour tout ou partie.

Qu'il s'agisse de former au numérique dans le cadre de votre stratégie multimédia, ou d'accéder aux demandes individuelles de vos salariés souhaitant s'adapter aux nouvelles technologies, vous pouvez solliciter Médiafor.

Exemples de formations numériques

Le son et la vidéo pour le web,
animer un blog, écrire pour le web,
utiliser efficacement les moteurs de recherche

Repérer et évaluer les sources sur Internet,
gérer et valoriser les fonds d'archives numérisés

Le web marketing, le marketing direct multicanal,
la mesure de la performance,
Passer d'une logique de support à une logique
de marque multimédia,

E-publicité

Adapter les contenus aux supports numériques
(PDA, mobile, TV, Web...),
Transposer votre projet de maquette
dans un format numérique (HTML, CSS)

Conduite de projet numérique, manager
une rédaction bi-media.

Quelles fonctions sont concernées ?

Elaboration et production des contenus éditoriaux
(reporter rédacteur, secrétaire de rédaction,
journaliste, pigiste, graphiste.....).

Gestion des ressources documentaires
(documentaliste....)

Marketing, développement de la diffusion
et de l'audience

Activités commerciales publicitaires

Fabrication et mise en ligne web
(technicien prépresse, chef de projet numérique, ...)

Management

• Quels bénéficiaires ?

Le financement EDEC s'applique aux formations numériques (exemples ci-contre). La **prise en charge des coûts pédagogiques peut être totale ou partielle**, selon votre projet, la taille de votre entreprise et les salariés concernés.

- ▶ Toutes les entreprises sont concernées. Cependant, **les TPE et PME** seront prioritaires dans l'attribution des fonds.
- ▶ La formation des salariés **en seconde partie de carrière** dont le métier évolue avec le numérique fait partie des priorités.

• Faites nous part de vos projets dès maintenant

Vous avez des projets à mettre en oeuvre avant fin 2009, voire des formations déjà réalisées depuis le 1er janvier 2009, prenez contact avec Médiafor pour formaliser votre demande, nous vous conseillerons.

- ▶ **Votre contact : Pôle gestion-conseil**
 - Téléphone : 01 44 88 92 70
 - Horaires : 9h - 13h et 14h - 17h30

Pour télécharger l'accord-national : www.mediafor.org > rubrique actualités

Après examen de votre projet par le comité de suivi EDEC, vous serez informé sur l'issue de votre demande de financement.

• Et après 2009 ?

D'ici la fin de l'année, Médiafor vous informera sur les nouvelles priorités définies par la CPNEF pour 2010 ainsi que les services qui vous seront proposés :

- Aider les PME à construire leur projet numérique et conduire le changement : conseils extérieurs pour accompagner les dirigeants, formaliser leur plan stratégique, redéfinir l'organisation du travail et développer de nouvelles compétences ;
- Proposer une offre de formation innovante :
 - Développer le recours à la formation ouverte et à distance, proposer des modules e-learning adaptés à la presse ;
 - Créer une offre de formation spécifique, en partenariat avec des organismes reconnus, pour développer les compétences numériques.

médiaFOR

▶ **Médiafor**
19/21, rue Poissonnière
75002 Paris
Tél. : 01 44 88 92 60
Fax : 01 42 33 01 46
www.mediafor.org